PARRAINER UNE FEMME EN DIFFICULTÉ OU UNE VEUVE

Changer la vie d'une femme

Partage la Vie

association Partage la Vie
reconnue d'utilité publique depuis 2006

Parrainer, c'est bien plus qu'un simple don …

c'est aider une femme, et souvent ses enfants, à sortir de la misère en lui offrant un avenir meilleur

Parrainer une femme en difficulté ou une veuve, c'est lui permettre de vivre librement, tout en lui redonnant de l'espoir.

Parrainer, c'est soutenir un projet important avec **1.- franc par jour*** seulement. Votre soutien est utile et précieux.

Parrainer une femme en difficulté ou une veuve, c'est s'engager dans un esprit de solidarité et lui offrir la chance d'un avenir meilleur.

Parrainer une femme en difficulté c'est lui donner la possibilité de suivre une formation professionnelle dans un cadre propice à son développement et son épanouissement personnel.

Parrainer une femme en difficulté ou une veuve, c'est lui donner de la nourriture, de l'eau potable, des soins de santé et dentaire, selon les besoins.

Grâce au benefice du commerce équitable qui couvre nos frais administratifs, 100% de vos dons sont directement affectés aux projets.

*Oui, je veux parrainer !

35.- par mois, sans engagement sur la durée, résiliation possible à tout moment.

Au travers de ces parrainages, nous voulons redonner de l'espoir aux femmes victimes de violence, aux mères rejetées et aux veuves âgées sans famille, et souvent malades.

Délaissées et rejetées par la société, elles se retrouvent seules à la rue et sans moyen de subsistance. Les enfants sont le plus souvent obligés de travailler dans des conditions terribles. Trop souvent confrontés à la violence de la rue et à la prostitution.

coordonnées postales

Association Partage la Vie
1009 Pully

www.partagelavie.org

info@partagelavie.org

CCP & IBAN

17-301012-5

CH16 0900 0000 1730 1012 5

association Partage la Vie
reconnue d'utilité publique depuis 2006

OUI, je veux devenir parrain avec Partage la Vie / femme en difficulté ou veuve / collectif

Je m'inscris à un parrainage pour un montant de 35.- par mois*

Je désire effectuer mes versements :

[ ] 35.- mensuellement

[ ] 105.- trimestriellement

[ ] 210.- semestriellement

[ ] 420.- annuellement

Je désire recevoir des informations spécifiques sur le/s projet/s suivant/s

[ ] Centre Roubroum

[ ] Mothers of Cambodia

[ ] Centre de Sisophon

[ ] Puits, filtres et moustiquaires

[ ] Atelier de soie

[ ] Social Business

Mes coordonnées

Nom & prénom / société

Adresse, NPA et localité

Courriel

Date de naissance

Mes versements

[ ] merci de me faire parvenir des bulletins de versement

[ ] je désire effectuer un ordre permanent, simple et efficace

[ ] e-bankin, je fais le nécessaire directement auprès de ma banque / PostFinance

Veuillez débiter *

[ ] mon compte PostFinance no

[ ] mon compte bancaire (IBAN 20 chiffres)

Nom de ma banque

NPA & lieu de ma banque

*si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour mon organisme financier aucune obligation de débit. Lors de chaque transaction, un avis de débit me sera adressé. Le montant prélevé me sera remboursé si je le conteste par écrit auprès de mon organisme financier dans les 30 jours après réception de l'avis. En cas d'annulation de cette autorisation, mon organisme financier a le droit d'en informer le bénéficiaire. Prière de corriger l'adresse si nécessaire. Reconnue d'utilité publique, vos dons versés à l'association PLV donnent droit à des déductions fiscales. Vous recevrez chaque début d'année une attestation à joindre à votre déclaration d'impôts. *sans engagement sur la durée et résiliation possible à tout moment.

Lieu, date et signature

Merci de retourner ce formulaire à : Association Partage la Vie – Parrainage – 1009 Pully

Laisser vide pour d'éventuelles corrections de votre organisme financier / IBAN